

ORSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

LA CÔTE D'IVOIRE ENTRE LA VILLE
ET LE VILLAGE

Abdou TOURE

Mars 1987

TABLE DES MATIERES

	Pages
INTRODUCTION	2
CHAPITRE PREMIER : La ville dominatrice	3
CHAPITRE II : La modernisation de l'espace rural ..	12
CHAPITRE III : La nécessaire référence aux sources...	21
CONCLUSION	28
BIBLIOGRAPHIE	29
ANNEXE I	31
ANNEXE II	35

INTRODUCTION

Ce texte a été rédigé en prévision du séminaire de la FOCSIV (Fédération des ONG de Volontariat au Service de la Coopération Internationale) initialement prévu pour janvier 1987, mais finalement reporté en octobre 1987 à Milan (Italie).

Le thème : "**Les deux Visages de l'Afrique**" retenu par les organisateurs sera l'occasion d'analyser et peut-être de dépasser le dualisme tragique que l'Africain est appelé à vivre dans les relations souvent conflictuelles qui opposent milieu rural et milieu urbain.

Invité en tant qu'auteur de *La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire. Procès d'occidentalisation*, nous avons cru devoir réexaminer le sujet sous l'angle ville/village en prenant position dans le débat passionnant qui oppose différents spécialistes sur la définition de la ville. Notre ouvrage datant de dix ans déjà, nous avons intégré dans la communication présente des données et chiffres récents pour montrer aux plans politique, culturel et économique, en incluant la problématique de l'autosuffisance alimentaire, comment la ville s'impose au village alors même qu'elle-en dépend largement pour sa nourriture et sa main-d'oeuvre.

Mais cette suprématie de la ville se révèle finalement factice dans la mesure où tout citadin se réfère à ses origines villageoises soit imperceptiblement soit ouvertement dans certains faits et gestes de la vie quotidienne.

Les deux visages de l'Afrique sont-ils donc irrémédiablement opposés ? Assiste-t-on, au contraire, à la naissance d'un Africain nouveau avec les deux visages fondus en un ? Nous avons voulu répondre à ces questions essentielles à partir de notre connaissance de la société ivoirienne comme illustration.

CHAPITRE PREMIER

LA VILLE DOMINATRICE

Si l'Afrique a deux visages, la ville est le lieu privilégié de leur coexistence et de leur affrontement conflictuel. Non pas que, dans les relations dialectiques qui l'opposent au citadin, le paysan vive dans une société ignorant tout conflit social, mais parce que son univers socio-culturel et économique, bien que pluriel, connaît une relative homogénéité. Comme le caillou qui, lancé dans une rivière, provoque d'abord un choc, ensuite des ronds sous forme de vagues successives de plus en plus étendues et faibles, la ville est le point d'ancrage à partir duquel se diffusent les influences extérieures de toutes natures et de toutes origines. Celles-ci parviendront sans nul doute au village le plus éloigné, mais l'écho en sera d'autant moins amplifié.

Il s'agit ici de démontrer de quelles manières s'exerce la domination de la ville sur le village ou, si l'on préfère des zones urbaines sur les zones rurales.

De toutes les fonctions que remplit la ville, la fonction politique nous paraît essentielle, celle par laquelle elle se définit prioritairement et que nous retiendrons en accord avec l'historien Georges DUBY qui écrit dans sa préface à *l'Histoire de la France urbaine* : "Tout au long de son histoire, la ville ne se caractérise (...) ni par le nombre, ni par les activités des hommes qui y

font résidence, mais par des traits particuliers de statut juridique, de sociabilité et de culture. Ces traits dérivent du rôle primordial que remplit l'organe urbain. Ce rôle n'est pas économique. Il est politique (...). La ville se distingue du milieu qui l'environne en ce qu'elle est, dans le paysage, le point d'enracinement du pouvoir. L'Etat crée la ville. Sur la ville l'Etat prend assise". (1) Voici donc mis au second plan les aspects démographiques (le nombre d'habitant) et économiques (les activités de production et de services).

Cette définition s'applique-t-elle au cas particulier des sociétés africaines ? Telle est la question fondamentale qui s'impose. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, l'historien Ivoirien Pierre KIPRE conteste : "la définition du professeur G. DUBY, pour séduisante qu'elle soit, ne peut s'appliquer à l'expérience historique des peuples ivoiriens l'Etat (royaumes précoloniaux) n'est pas responsable de la création des villes précoloniales que furent Bouna, Bondoukou ou Groumania ; les autorités n'exercent même pas, dans certains cas (Bondoukou), le pouvoir politique dans ces villes ou alors partiellement ; on a dualité du pouvoir dans l'espace politique". (2) Aucune autre argumentation ne vient étayer ce petit coup de plume qui écarte hélas trop rapidement la définition proposée. Si l'Etat n'est pas responsable de la création de la ville dans les royaumes précoloniaux, à qui était due cette responsabilité ? Si les autorités n'exerçaient pas le pouvoir politique, à qui revenait ce rôle ? Puisqu'il y a dualité du pouvoir politique dans l'espace politique, qui étaient les différents détenteurs de ce pouvoir double ? Peut être le silence de l'auteur s'explique-t-il par le besoin urgent de proposer sa propre définition qui est la suivante : "il s'agit à notre avis de voir dans la ville un espace autonome qui témoigne des formes et des mécanismes successifs de l'occupation et de l'organisation d'un espace global par un peuple ou les composantes d'un peuple". (op. cit. p. 10).

(1) Georges DUBY, Histoire de la France urbaine, tome I : La ville antique, Editions du Seuil, Paris, 1980, p. 13

(2) Pierre KIPRE, villes de Côte d'Ivoire. 1893-1940, Abidjan, Nouvelles Editions Africaines, 1985, tome I, p. 10.

Faut-il retenir ici comme mots clés l'autonomie et la succession (des formes et des mécanismes) ? En quoi ces notions distinguent-elles la ville du village ? Quel contenu l'auteur donne-t-il au mot "autonomie" ? La ville serait-elle autonome par rapport au village ou tout autre environnement ? N'y a-t-il pas au contraire une certaine réciprocité ou une certaine interdépendance même si, finalement, la ville a les moyens politiques et économiques de s'imposer au village ? La ville peut-elle vivre sans le village d'où elle puise sa nourriture et sa main-d'oeuvre ?

Faute d'avoir trouvé refuge auprès de notre collègue, force est de laisser en veilleuse la résolution de cette question essentielle qui n'est pas l'objet de notre réflexion, afin de nous satisfaire, pour l'heure, de l'idée non remise en cause par Pierre KIPRE qui n'a traité que des villes pré-coloniales, idée selon laquelle l'Etat moderne crée bien la ville même en Afrique post-coloniale. La meilleure illustration de cette thèse où l'on retrouve sur notre chemin le professeur Georges DUBY, c'est la création de la ville de Yamoussoukro, village natale du Président Félix Houphouët-Boigny qui préfère encore parler de village alors même que depuis 1983 cette ville est érigée en capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire. Mais voici que nous apostrophe notre collègue Françoise DUREAU, démographe à l'ORSTOM. Un démographe peut-il, dans sa définition de la ville ne pas privilégier le critère de population ? Il semble que sa formation lui dicte d'emblée la réponse.

En effet, après avoir examiné un certain nombre de critères entrant dans la définition de la ville, elle retient, non sans un certain malaise clairement exprimé, la définition qui suit : "Proposer une nouvelle définition de la ville ivoirienne peut sembler paradoxal, dans la mesure où la multiplicité des définitions précédemment utilisées est justement un obstacle

de taille pour toutes les études de croissance urbaine (...). C'est pourquoi nous proposons la prise en compte simultanée des variables de taille et d'équipements sélectionnés ci-dessus, et nous adopterons les seuils démographiques ainsi établis pour l'étude de la dynamique urbaine en Côte d'Ivoire, qui sera basée sur les localités supérieures à 5000 habitants (1)!" Les équipements auxquels se réfère l'auteur sont autant de signes de modernité qui nous rappellent le caractère distinctif de la ville : elle serait "moderne" alors que le village est affublé du qualificatif "traditionnel". Ces critères sont : le "Centre de santé" (modernité des soins et du personnel diplômé), la "maternité" (modernité du personnel, des instruments et techniques d'accouchement), le "marché quotidien" (permanence et importance quantitative des échanges) et enfin la "boutique moderne de type Chaîne-Avion ou autre" (où apparaît le qualificatif moderne).

Ce qu'il convient cependant de souligner au delà de la remarque sur les équipements, c'est que retenir les critères de taille et d'équipement, c'est rejeter le critère politique qui nous paraît essentiel. "Les travaux que nous avons menés ont permis (...) d'éliminer le rang de "sous-préfecture" qui ne rend absolument pas compte d'autres fonctions de la localité que celles directement liées à ce rang de centre administratif de base" dit Françoise DUREAU (op. cit. p. 186). Or, justement, toute notre argumentation, en ce qui concerne la Côte d'Ivoire, repose sur la sous-préfecture entendue comme ville, pour la raison simple que le pouvoir le veut ainsi. Un agent du Ministère de l'Intérieur le confirme en ces termes : "Pour nous toute sous-préfecture est considérée comme une ville". A la question "Pour quelle raison ?", l'agent nous répond sans hésitation :

(1) Françoise DUREAU, Migration et urbanisation. Le cas de la Côte d'Ivoire. Thèse de Doctorat de troisième cycle de Démographie. Université de Paris I. Institut de Démographie de Paris. 1985, p. 185 à 187.

"Parce que dans chaque sous-préfecture il y a un représentant de l'Etat en la personne du sous-préfet". Prééminence de l'Etat, souveraineté du pouvoir qu'atteste la décision du Chef de l'Etat d'accorder trois sous-préfectures supplémentaires au département de Gagnoa lors de sa récente visite dans cette ville (1). L'Etat crée bien la ville !

Pour étayer sa démonstration, Georges DUBY se réfère encore au cas de la France en écrivant : "j'ouvre un traité de géographie de la fin de XVIIIe siècle. J'y trouve, sur les listes énumérant soigneusement les villes de France, Séez - c'est un évêché -, Trévoux - c'est un siège du parlement -, Sarrebourg - c'est une place forte. Aucun de ces trois lieux ne peut passer pour un foyer éminent de vitalité économique et démographique. En revanche, ni le Creusot ni Anzin ne sont cités, localités pourtant déjà peuplées et fort actives" (2). Dans les trois villes citées à savoir Trévoux, Séez et Sarrebourg, se dressent respectivement le Palais (siège du Parlement), la Cathédrale (évêché) et la muraille (place forte) qui ont pour mission respective de faire respecter la loi, de veiller au salut des âmes et de repousser les envahisseurs. Une fois de plus, voici affirmé en priorité le critère politique.

Alors, faut-il donc opposer les définitions "scientifiques" qui sont toujours plurielles parce que jamais unanimes en sciences humaines, à la *définition politique* (3) qui est une et irréversible ? Théoriquement, et compte tenu de sa rigueur, la science est ce devant quoi l'on se tait. Mais confrontées à la politique, les sciences dites humaines, justement parce qu'humaines, donc mâtinées d'idéologies, savent se taire. Retenons donc comme essentielle la fonction politique et administrative de la ville.

(1) Erigé en département en 1969, Gagnoa comptait 3 sous-préfectures qui sont : Gagnoa, Guibéroua et Ouragahio. A la demande de la population, le Président de la République accepta lors de sa visite, d'ériger en sous-préfectures 3 nouvelles localités dont le choix incombe aux habitants du département. A ce jour le choix n'est pas encore fait !

(2) Georges DUBY, op. cit. p. 12

(3) Il est évident qu'on ne saurait parler de "définition politique", sauf dans cette figure de style qui nous aide à mettre l'accent sur le critère politique.

La ville abrite donc des édifices tels que le Palais Présidentiel, la Préfecture et la Sous-Préfecture, selon les découpages administratifs ; tous ces édifices étant ici et là les symboles du pouvoir (1).

C'est en ces lieux que se prennent les décisions de toutes natures (politiques, sociales, économiques et culturelles) ; c'est de ces lieux que se diffusent celles-ci à travers le territoire nationale ou l'environnement immédiat.

Ville et Culture : Parce que siège du pouvoir et lieu de résidence des hauts responsables politiques et administratifs, la ville s'est assigné une fonction culturelle qui en fait aussi le seul et unique berceau de l'urbanité par rapport à la ruralité considérées comme manières de vivre distinctes : s'il y a des écoles de village, il n'y a nullement de collège ni de lycée, encore moins d'université de village. Et l'on connaît le rôle inestimable que jouent les établissements scolaires et universitaires dans l'inculcation de la culture dominante qui, dans l'Afrique d'aujourd'hui, est plus importée de l'ex-pays colonisateur que secrétée par les élites nationales.

Déjà au village - puisqu'en Afrique la plupart des citadins viennent du village (2) - et déjà à l'école primaire, la ville s'exprime et s'impose aux écoliers à travers les manuels scolaires conçus et imprimés par des citadins. Lisons un extrait d'un manuel scolaire du Cours Moyen II tiré de notre ouvrage intitulé *La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire* : " Es-tu déjà allé dans une grande ville ? As-tu déjà vu des avenues bordées de palmiers et si larges que les voitures peuvent rouler trois fois ? Les quartiers modernes se reconnaissent par leurs hauts immeubles impressionnants. Mais les plus jolis quartiers sont ceux qui regroupent des villas aux jardins et pelouses soignés" (p. 202). Dès lors, on ne

(1) Voir en Annexe la liste des départements et sous-préfectures de Côte d'Ivoire.

(2) Exemple : 63 % des Abidjanais sont arrivés des campagnes ivoiriennes et des pays voisins. Voir Bernard DELPECH, *infra*, chapitre III.

s'étonnera pas de voir le petit villageois auquel l'école présente un univers aussi attractif et enchanteur, tourner le regard vers la ville entendue désormais comme destination finale. Voici comment, dès l'école primaire et la tendre enfance, on prépare les enfants à devenir d'inévitables candidats à l'exode rural. Voici également comment, au niveau d'un individu encore jeune et malléable psychologiquement, se manifeste très tôt et avec acuité, le conflit de cultures qui oppose les deux visages de l'Afrique ou dédouble le seul visage de l'Afrique que connaissait l'enfant.

Au plan culturel, la ville se donne donc pour mission de diffuser, bien qu'avec parcimonie des fois et pour des raisons de ségrégation évidente, ses traits distinctifs, ses normes de conduite et autres modèles culturels seuls dignes d'intérêt et de considération. Elle veut influencer sur son environnement immédiat et le soumettre à son commandement. Les signes extérieurs et infranstructurels de cette suprématie seront par exemple les grandes réalisations architecturales.

Ville et Economie : Au plan économique on retiendra essentiellement les activités commerciales et industrielles sans oublier qu'aujourd'hui en Afrique on assiste à une amplification du secteur dit informel. En Côte d'Ivoire ce secteur englobe 60 % des emplois urbains, dépassant de loin le secteur dit moderne. or le secteur dit informel est largement alimenté en ressources humaines par les zones rurales qui se vident régulièrement de ses bras les plus valides au profit des villes. De sorte que l'OMOCI (Office de la Main-d'Oeuvre de Côte d'Ivoire) compte 60 % de jeunes entre 15 et 34 ans parmi les demandeurs d'emplois. Ceci s'explique et par les migrations étrangères vers la Côte d'Ivoire, migrations dont le solde annuel positif donne 98.098 habitants ; et par l'exode rural qui touche essentiellement la population jeune.

Année	Population totale	% population rurale	% population urbaine
1980	8.262.300 hab.	60,4 %	39,6 %
1985	10.180.600 hab.	52,7 %	47,3 %
1990	12.568.000 hab.	45,1 %	54,9 %

Source : Population de la Côte d'Ivoire. Direction de la Statistique.

Les zones rurales qui se vident ainsi peuvent être considérées comme des réservoirs de main-d'oeuvre, alors que, dans le même temps la nourriture de ces nombreux citadins s'impose à elles, à travers la politique de développement, comme des besoins urgents à satisfaire. D'où la politique d'autosuffisance alimentaire qui, selon les mauvaises langues, n'est décrétée que pour satisfaire à la nourriture des villes, puisque les ruraux qui sont les producteurs directs sont naturellement autosuffisants.

Le tableau qui suit a été dressé dans l'optique de cette politique d'autosuffisance pour montrer l'effort toujours croissant à fournir par chaque paysan pour nourrir ce nombre toujours croissant de citadins.

Prise en compte des citadins par les ruraux					
PC =	1965	1975	1980	1985	1990
	33	47	65	90	122

Source : Le livre vert de l'autosuffisance alimentaire.

Si en 1965, chaque paysan nourrissait 33 citadins, le nombre de bouches à nourrir a pratiquement doublé en 15 ans, passant à 65 en 1980 ; le nombre de citadins à nourrir passera à 122 en 1990.

Ce tableau nous inspire donc l'interrogation suivante : comment le paysan producteur de denrées alimentaires va-t-il matériellement faire face à une demande aussi accrue ? Réponse du *Livre Vert de l'Autosuffisance Alimentaire* qui propose six grands axes d'intervention en milieu rural, axes parmi lesquels nous retiendrons "la modernisation des techniques de production par l'amélioration de l'agriculture traditionnelle, l'introduction de la mécanisation et de la motorisation". (p. 15). Ce projet de modernisation des techniques de productions et des instruments de travail va nécessairement de pair avec la modernisation de l'espace rural.

CHAPITRE II

LE PROCESSUS DE MODERNISATION DE L'ESPACE RURAL

Moderniser l'espace, c'est inévitablement moderniser les hommes qui habitent cet espace, car la transformation des conditions matérielles d'existence a pour conséquences la transformation des hommes : l'espace rural c'est donc aussi et surtout le paysan.

Au chapitre *Modernisation* du *Livre Vert de l'Autosuffisance Alimentaire*, les auteurs citent en exergue cette pensée du Président de la République : "Nos jeunes paysans abandonneront progressivement le travail de la terre par des instruments achemés (machettes et dadas) pour accepter volontiers d'être au volant des tracteurs, d'où pour nous, la nécessité impérieuse de procéder à la mécanisation de l'agriculture". (p. 21) L'intention des auteurs est louable de se réfugier derrière cette pensée attrayante, mais celle-ci a besoin d'acteurs pour se réaliser concrètement sur le terrain. Alors trois questions nous viennent à l'esprit :

1) Modernise-t-on dans le souci d'élever le niveau de vie du paysan considéré comme citoyen à part entière ? Ou bien le fait-on dans l'intention simple d'accroître la productivité, le paysan producteur étant mis au rang des instruments de cette modernisation intéressée ?

2) La modernisation de l'homme paysan se fait-elle en conformité avec ses exigences culturelles propres ? Ou bien cette modernisation est une autre forme de civilisation qui vient culturellement déstructurer la société rurale considérée comme une table rase sur laquelle les valeurs du citoyen viennent s'imprimer ?

3) Pourquoi constate-t-on, au plan national et sur le terrain, l'échec du retour des jeunes à la terre ? Cet échec n'a-t-il pas un rapport avec les préoccupations formulées dans les deux interrogations précédentes ?

De même que le salaire de l'ouvrier ne sert pas à l'enrichir mais à entretenir sa force de travail afin de servir toujours le capitaliste ; de même toute la politique de modernisation et développement rural, loin d'avoir pour objectif d'enrichir le paysan ou d'élever son niveau de vie, a pour but de créer les conditions nécessaires à l'accroissement de la productivité, l'instrument primordial de cette productivité étant le paysan lui-même.

La meilleure illustration de ce point de vue se trouve paradoxalement dans la *Coupe Nationale du Progrès*, structure officielle d'animation créée en 1967 pour véhiculer en zones rurales les mots d'ordre du Parti. C'est un concours incitatif qui comprend 15 (quinze) domaines d'intervention dans lesquels la quasi totalité des ministères techniques sont parties prenantes. Les campagnes durent deux ans et il y a deux coupes : la Coupe des Sous-Préfectures et la Coupe des Exploitants Agricoles Individuels. Des innovations introduites dans la campagne 1976-1978, à savoir la Coupe des villages et la Coupe Spéciale des Exploitants Agricoles, n'ont cependant duré que le temps de cette campagne.

Voici le tableau des 15 domaines de compétition, des ministères correspondants et des coefficients pour les notes(1)

TABLEAU DES DOMAINES INSCRITS A LA COUPE
NATIONALE DU PROGRES (2)

DOMAINES	MINISTERES OU INSTITUTIONS CONCERNES	COEFFICIENTS
1- Civisme et militantisme	Secrétariat général du PDCI Assemblée Nationale	10
2- Production Agricole	Ministère de l'Agriculture	10
3- Production animale	Ministère de la Production Animale	10
4- Hygiène et Santé	Ministère de la Santé Publique et de la Population	9
5- Education Nationale	Ministère de l'Enseignement Primaire	9
6- Habitat et Urbanisation	Ministère de la Construction et de l'Urbanisme	7
7- Jeunesse, Education Populaire et Sports	Ministère de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports	7
8- Epargne Rurale	Ministère des Postes et Télécommunications ; Ministère de l'Economie et des Finances ; Ministère du Plan	7

- (1) Pour tout ce qui concerne la Coupe Nationale du Progrès, voir l'excellent article de Souleymane S. OUATTARA, "Idéologie et développement rural en Côte d'Ivoire. La Coupe Nationale du Progrès" in KASA BYA KASA, Revue Ivoirienne d'Anthropologie et de Sociologie, n° 5, janvier-février-mars 1985 pp. 187 à 219.
- (2) Tableau conçu à partir des différentes brochures sur les *critères et barèmes de notation* par la Commission Nationale de la Coupe Nationale du Progrès.

9- Artisanat d'art	Ministère du Tourisme	7
10- Artisanat de production et prestation de service	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	7
11- Protection de la Nature	Ministère des Eaux et Forêts	7
12- Commerce et Distribution	Ministère du Commerce	7
13- Fonds Régionaux d'Aménagement Rural	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	7
14- Affaires Culturelles	Ministère des Affaires Culturelles	7
15- Promotion Féminine	Ministère de la Condition Féminine	7

Ayant procédé à une analyse de ce tableau, des discours et documents officiels se rapportant à la Coupe Nationale du Progrès, Souleymane OUATTARA y a décélé un triple objectif aux plans économique, social et culturel.

1) Objectif économique : Il s'agit en substance d'amener les paysans à adopter de nouvelles techniques de culture dans le but d'accroître la productivité.

2) Objectif social : Il s'agit d'un effort d'éducation visant à l'amélioration de la condition sociale du paysan, de son milieu rural afin d'intégrer dans son univers le modernisme" assimilé au progrès comme l'indique le nom de la Coupe.

3) Objectif culturel : Il s'agit de la transformation de la mentalité paysanne entendue comme obstacle au progrès.

Mais l'auteur poursuit son analyse par une remise en cause de cette institution à travers l'idéologie qu'elle véhicule. Elle est alors considérée :

a) comme "une politique de pseudo-promotion paysanne" dans la mesure où le paysan subit au lieu de participer ;

b) comme "un instrument d'accentuation des clivages sociaux" parce qu'elle n'atteint "qu'une minorité de paysans", à savoir les "grands planteurs disposant de tous les moyens modernes de production" ;

c) comme un "moyen de propagande du Parti" dans la mesure où tout le cérémonial de remise des prix aux paysans par le Président du Parti, insiste plus sur les mérites du Parti que sur ceux des Lauréats.

Pour toutes ces raisons concrètes qu'on peut résumer à la non promotion effective des petits paysans qui constituent la majorité, les jeunes déscolarisés, chômeurs et sans emploi habitués aux avantages relatifs de la vie citadine, répugnent à retourner à la terre où ils ne trouvent finalement que la terre dans le meilleur des cas, sans le moindre aménagement du cadre de vie.

Avec beaucoup de lucidité cependant, le Chef de l'Etat reconnaissait dès le 7 décembre 1976 dans son discours à l'occasion de la célébration de la fête nationale : "le mirage fallacieux des villes, où tant des nôtres perdent leur identité, sera beaucoup moins attirant le jour où chaque village disposera des infrastructures scolaires, sanitaires, de l'eau potable, de l'électricité, des habitats décents, où l'état des pistes et des routes permettra un accès facile aux champs, aux centres commerciaux et aux distractions sportives et culturelles...." (1). Voici un programme ambitieux et exemplaire que l'on n'a malheureusement pas réussi à exécuter malgré

(1) Voir F. Houphouët-Boigny, textes de référence, Editions Fraternité Hebdo, 1980, Abidjan, p. 71.

le crédit accordé à la Coupe Nationale du Progrès. C'est dire que la question de l'amélioration du niveau de vie du paysan n'intéresse vraiment personne, puisqu'elle ne trouve de solution que dans les discours. Or un discours n'est jamais qu'un discours, quel que soit le statut social de l'orateur ! Malgré ce désintérêt notoire, la télévision nationale nous ressasse chaque jour que "le succès de ce pays repose sur l'agriculture". A quoi notre collègue AFFOU Yapi ajoute : "celle-ci, dominée par le cacao et le café, fonctionne selon un système de culture extensif utilisant des instruments de production peu performants. Elle n'a donc pu se développer que grâce à l'apport en travail fourni par une main-d'oeuvre essentiellement étrangère à l'unité domestique des chefs d'exploitation" (1). Cette main-d'oeuvre étrangère est constituée en majorité d'ouvriers agricoles Burkinabè, le Burkina-Faso étant le premier pays africain dont la population est numériquement la plus importante (774.099 résidents en 1975) et le seul pays qui ait donné à la Côte d'Ivoire plus de ruraux (500.744 en 1975) que de citadins (273.355 en 1975) (2). Grâce à eux et malgré des "instruments de production peu performants", une étude économique sur les vivriers révélait déjà en 1972 que "94 % de l'approvisionnement d'Abidjan en vivriers de base étaient assurés par un commerce longue distance ; l'auto-approvisionnement régional cantonné au seul manioc était donc très faible" (3). Qu'une ville comme Abidjan soit aussi largement dépendante pour sa nourriture en vivriers, montre, s'il en était encore besoin, la domination

-
- (1) Voir AFFOU Yapi, "la réalité du salariat dans les plantations villageoises du Sud-Est ivoirien" in *Politique Africaines* n° 24, Décembre 1986, Spécial Côte d'Ivoire : la Société au quotidien. Editions Karthala, Paris, p. 41.
- (2) Voir notre ouvrage, *Les petits métiers à Abidjan. L'imagination au secours de la conjoncture*. Editions Karthala, Paris, 1985, p. 16.
- (3) Voir TANO Kouadio, *Approvisionnement d'Abidjan en banane plantain et structure des prix du circuit longue distance*. CIRES, Novembre 1984 p. 6. Ici l'auteur se référait à l'étude réalisée en 1972 par la SEDES et intitulée "La commercialisation des produits vivriers : étude économique."

de la ville sur le village. Les cartes des régions exportatrices et des flux de commercialisation de produits tels que l'igname, la banane plantain, le maïs, l'arachide, les fruits et les légumes, permettent de visualiser l'importance d'Abidjan et d'autres centres urbains comme villes consommatrices.

Dernière illustration tirée de l'étude de TANO Kouadio où apparaît clairement l'insignifiance du prix payé au producteur de vivriers par rapport au bénéfice qu'en tirent les intermédiaires dans le processus de commercialisation : "Dans le cadre des observations faites sur la banane plantain à Abidjan, il a été possible de reconstituer pour le circuit longue distance la structure du prix final payé par le consommateur. Les indicateurs suivants ressortent de ces observations :

	F/kg	%
Prix Producteur	10.7	12.4
Frais de transport 12.8		14.8
Marge expéditeur 16		18.6
Prix rendu à Abidjan	39.5	
Marge de gros 32.5		37.9
Prix de gros	72	
Marge de détail 14		16.3
Prix de détail	86	100

On remarque que le producteur est de tous, celui dont la part dans le prix final est la plus faible" (1).

La Coupe Nationale du Progrès dont le contenu explicite est l'incitation à la productivité, permet d'occulter aisément toute cette exploitation du paysan par les intermédiaires qui sont toujours des citoyens.

(1) TANO Kouadio, op. cit. p. 9 à 10.

Le processus de modernisation de l'espace rural est donc aussi un processus de civilisation du paysan à partir de la ville. Exemple : la loi de 1964 instituant la monogamie s'érige contre leurs pratiques ; la loi sur l'héritage et la succession qui contredit les pratiques en apys Akan perturbe leurs conceptions. Mais représentant l'autre visage de l'Afrique, ils savent ignorer ou contourner les lois modernes que ne semblent pas avoir suffisamment intériorisées tous les citadins. Pour ceux-ci cependant, les manifestations culturelles des paysans sont baptisées du nom dépréciatif de "folklore", tandis que l'ensemble de la société rurale reçoit le qualificatif "traditionnelle". La ville étant le lieu privilégié d'un certain degré d'occidentalisation des mœurs, on cherchera avec profit dans l'histoire coloniale une explication à cette attitude. En effet, lorsqu'en 1800, aux lendemains de la Révolution française, mission fut donnée aux Préfets, nouveaux administrateurs du pays, de dresser un tableau anthropologique de la France, ceux-ci, dans leurs contacts avec le peuple, ne voyaient pour l'essentiel que des "peuplades sauvages" vivant dans les campagnes : "du monde de ses administrés ; le Préfet retient seulement ce qui définit sa fonction : ce sont terres à défricher et ouvrir au progrès, paysans à dégrossir et mettre au pays. Il s'agit moins d'observer que de conquérir : dans cette enquête militante, qui juge et évalue tout à l'aune de la culture dominante l'autre n'est pas même digne d'un regard curieux"(1). De la civilisation-dominante en France à la colonisation des sociétés autres, il n'y a qu'un pas.

(1) Cf. M.N. Bourguet, "Race et folklore. L'image officielle de la France en 1800." in Annales : Economies, Sociétés, civilisations, n° 4, juillet-août 1976, p. 815.

En 1846, l'Anglais W.J. THOMS créé le mot folklore pour désigner : "les croyances traditionnelles, les légendes et les coutumes des couches inférieures, les manières et les coutumes, les pratiques, les superstitions, les ballades et les proverbes" (1). Quelques temps plus tard, en 1893, les Français s'installent en Côte d'Ivoire pour une oeuvre de colonisation qui durera un demi-siècle. Le mot "folklore" leur servira à désigner les coutumes et autres manifestations culturelles des sauvages d'ici. L'élite africaine civilisée empruntera ce même mot pour penser les mêmes réalités hors desquelles elle croit se situer désormais. Et sa société authentique sera devenue "traditionnelle" par rapport à la vie citadine et à la nouvelle civilisation urbaine. Alors un jour de décembre 1976, en cette période de boom économique où les Ivoiriens ignoraient encore la "conjoncture", pour vanter les mérites de ce joyau de l'architecture moderne qu'est l'Hôtel Ivoire, et pour y attirer quelques gastronomes impénitents, la publicité dira : "ce soir, autour de la piscine, un menu épicé de folklore. Autour d'un barbecue géant, folklore et rythmes africains, tous les vendredis soir à la piscine de l'Hôtel Ivoire". (Fraternité-Matin du 10-12 1976). Le folklore c'est la distraction, la fonction que lui assigne l'ordre social c'est d'amuser momentanément les personnes "sérieuses" et "respectables", il s'y prête, ne sachant, ne pouvant faire autrement. Il demande l'aumône de quelques regards amusés avant de rendre l'âme. Il n'a plus sa valeur d'usage seule, la loi du capital désormais le détermine, il ne s'évalue plus qu'à sa valeur d'échange, c'est une marchandise. Il ne peut avoir d'autres prétentions culturelles ou politiques, il n'a plus le pouvoir d'exiger de vivre dans ses spectateurs en les transformant en praticiens, il ne peut pas même exiger d'être pris au sérieux bien que Gramsci ait annoncé que le folklore est une chose sérieuse qui mérite d'être prise au sérieux (2).

(1) Cf. Marcel Maget, "Ethnographie européenne" in *Ethnologie Générale*, sous la direction de Jean Poirier, Editions Gallimard, La Pléiade, 1968, p. 1272.

(2) Pour ce développement sur le folklore, voir notre ouvrage *La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire. Procès d'occidentalisation*, Editions Karthala, Paris, 1981, p. 208 et suivantes.

CHAPITRE III

LA NECESSAIRE REFERENCE AUX SOURCES

Inévitable demeure la référence aux sources. Non pas seulement en Afrique, mais partout où, à un moment ou à un autre, un peuple se sent agressé culturellement. Une élite peut alors, jusqu'à un certain degré, adopter les normes de conduite des dominants, mais la société réagit toujours, et souvent par la voix d'une fraction de cette même élite, la masse de la population n'ayant pas droit à la parole parce que croupissant sous le poids de l'analphabétisme mais réagissant quand même (1). Depuis les impérialismes antiques on assiste au déroulement du même schéma.

Plus près de nous, vers la seconde moitié du XIX^e siècle, l'intelligentsia russe était divisée en slavophiles (partisans de la culture de l'ancienne Russie) et occidentalistes (partisans de l'imitation de l'Occident). L'intelligentsia chinoise, à la même époque et jusqu'à l'avènement de la révolution de 1949, était confrontée au même débat, certains intellectuels considérant la Chine comme l'Empire du Milieu, c'est-à-dire le centre du monde civilisé, tandis que d'autres juraient par Napoléon, Rousseau, Washington et louaient les révolutions occidentales. Les japonais qui ont brillamment exploité l'apport de l'Occident, ne sont pas non plus étrangers aux querelles entre nationalistes et occidentalistes, le mouvement nationaliste ayant désormais pour symbole l'écrivain Yukio Mishima qui, après l'échec de son projet de réhabilitation de la culture nationale japonaise, a préféré se suicider le 25 novembre 1970 en se faisant Hara-Kiri.

(1) L'étude des réactions des classes populaires semble relativement récente.

En Afrique, ou plutôt de Paris, Capitale de la France coloniale, des années 20 aux années 60, la littérature africaine antillaise et malgache a été une littérature de révolte et de revendication. En 1921 déjà, René Maran, dans son *Batouala, véritable roman nègre*, tente de battre en brèche la mission civilisatrice et coloniale de l'Occident. Dans son *Discours sur le colonialisme*, Césaire semble battre tous les records dans la remise en cause du projet assimilationniste.

La critique négative de la civilisation occidentale devient systématique, et systématique à l'inverse, l'hagiographie des civilisations nègres. Césaire : "Encore une fois, je fais systématiquement l'apologie de nos vieilles civilisations nègres : c'étaient des civilisations courtoises (...) c'étaient des civilisations démocratiques, toujours". (op. cit. p. 30) Ce discours virulent à l'endroit de l'Occident, ne s'embarrasse pas d'autocritique. La verve du poète force l'admiration. Les intellectuels du monde dominé l'accueillent avec enthousiasme. L'heure est à l'offensive et l'actualité l'explique. Cependant, c'est à l'école des ethnologues européens que nos intellectuels vont fournir leurs armes, tout en brandissant en guise d'arguments aux Occidentaux, des discours sympathisants venant d'autres Occidentaux (1).

Mais pour quelle civilisation se bat-on avec tant d'archarnement ? Pour la civilisation africaine que nos intellectuels n'ont appris à connaître qu'à travers les oeuvres de leurs maîtres à penser occidentaux : Frobénius, Griaule, Leiris... qui sont des autorités à l'époque. Ce n'est donc pas étonnant qu'ils appréhendent les réalités africaines à travers le miroir déformant de l'initiateur. D'aucuns se découvriront des âmes de missionnaires pour sauver leurs peuples. Certains

(1) Sur la critique de la civilisation, voir Abdou TOURE, *la civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire. Procès d'occidentalisation*. Editions Karthala, Paris, 1981.

joueront effectivement des rôles politiques importants, exemple: Senghor et Césaire. A leur opposé un Président paysan, Houphouët-Boigny, celui qui n'écrit pas mais qui parle, tiendra sur un Senghor des propos assez durs mais révélateurs : "Il ne connaît pas les Africains, il a vécu 40 ans en Europe avant de rentrer en Afrique. Moi j'ai vécu 40 ans en Afrique avant d'aller en Europe" (1).

Sur le terrain, dans les villes coloniales de Côte d'Ivoire, il y avait des associations de lettrés d'une part et des associations de travailleurs analphabètes d'autre part. On connaît le rôle décisif que joue l'urbanisation dans l'éclosion et la prolifération des associations. En 1937, avec la reconnaissance du droit d'association dans la colonie, on assiste en effet à une multiplication des associations surtout à base ethnique (2). Leur fonction principale est de sécuriser l'individu qui débarque ou vit en ville : on retrouve les siens dans cet espace urbain où règnent l'anonymat et l'insécurité, on parle la même langue, on parle du village en s'informant mutuellement des derniers événements, on se sent proche des siens et, en cas de difficultés (décès, accident grave etc...) on bénéficie toujours de leurs soutiens matériels et leur présence reconfortante. Pour fêter une joie (mariage, baptême, anniversaire) on a également besoin de la participation des siens.

Les associations sont, au plan psychologique, une sorte de carapace de sécurité contre la perte de l'identité due généralement au poids des influences étrangères de toutes sortes dont la ville est le terrain d'exercice. Se référer aux sources et avoir la bénédiction des siens, c'est préserver

(1) Félix Houphouët-Boigny, intervention au Colloque International sur l'Histoire du RDA, Yamoussoukro, du 18 au 25 octobre 1986. Nous citons la phrase de mémoire.

(2) Sur les associations dans la période coloniale, voir Pierre KIPRE, ville de Côte d'Ivoire 1893-1940 op. cit. tome II, p. 135 et suivantes.

son moi culturel dont l'état indique l'adaptation (en cas d'équilibre), ou l'inadaptation (en cas de déséquilibre). De sorte que des attitudes telles que l'alcoolisme, l'excès de drogue, les troubles psychiques peuvent dans certains cas s'expliquer par l'état du moi dont l'analyse s'impose.

La domination de la ville peut paraître factice lorsqu'on pense au retour au village pour consulter féticheur ou marabout en cas de difficultés sérieuses ; oubliant la raison raisonnante pour céder aux comportements dits superstitieux, le citadin le plus civilisé se confiera alors au devin. Pour bénéficier d'un héritage, l'Ivoirien d'origine Akan saura se battre sur les deux registres traditionnel et moderne : s'il est le neveu du défunt il se prévaudra des coutumes éternelles du village pour combattre le fils légitime ; si au contraire il est fils, le recours à la loi moderne s'imposera à lui pour critiquer l'absurdité des coutumes ancestrales depuis longtemps dépassées.

Mais depuis 1980, année de grands bouleversements au plan politique, on peut dire qu'on assiste à une véritable revanche du village sur la ville. En effet, ayant remis le train de la démocratie sur les rails, le Président Houphouët-Boigny décide de renvoyer dans leurs villages ou régions d'origine tous les candidats à la députation et à la Mairie. Plutôt que d'être choisis par le Parti, ils iront désormais mendier les voix du peuple pour se faire élire.

Un nouveau comportement va éclore chez le citadin qui, désormais, se fera un devoir d'aller régulièrement chez lui au village pour se faire remarquer, car si un jour l'envie lui vient de vouloir jouer un rôle quelconque, les siens le jugeront et sur sa fréquentation du village et sur son attitude vis-à-vis des villageois. On assiste du coup à une redistribution des ressources nationales au profit des villageois.

Dans deux enquêtes réalisées à Abidjan sur un échantillon de 486 chefs de foyer originaires du centre et du sud de la Côte d'Ivoire et habitant quatre quartiers qui sont Nouveau Koumassi, Treichville, Adjamé et Yopougon,... Bernard DELPECH donne des indications très importantes sur la nature de la solidarité populaire en milieu urbain abidjanais et sur les relations qu'entretiennent les citadins avec leurs régions d'origine, démontrant ainsi avec éclat l'éternel besoin de se référer aux sources (1). Nous avons donc extrait de ces deux études une série d'informations et de chiffres qui viennent corroborer notre thèse :

1) - 63 % de la population abidjanaise sont des néo-citadins nés hors d'Abidjan et issus des campagnes ivoiriennes ou venant de pays voisins.

2) - Ce pourcentage important qui s'explique par l'attraction de la capitale et l'importance de l'exode rural, ne semble pas déplaire aux villageois qui soutiennent le départ de leurs enfants dans l'espoir d'en tirer des aides matérielles. Et ils n'ont pas toujours tort.

3) - 79 % des enquêtés apportent mensuellement des aides à leurs parents demeurés au village. Pour 11 %, l'aide est trimestrielle parce que provenant de pensionnaires ou retraités.

(1) Pour ce qui suit, voir les deux articles de Bernard DELPECH publiés dans *Abidjan au Coin de la rue*. Eléments de la vie citadine dans la métropole ivoirienne. Textes réunis et présentés par Philippe HAERINGER. Cahiers de l'ORSTOM série Sciences-Humaines vol XIX, n° 4, 1983. les articles de B. DELPECH ont pour titre "la solidarité populaire abidjanaise en chiffres et en dires" et "les nouveaux Abidjanais et leurs racines, ou l'idéologie du citadin-plantier".

4) - 65 % des enquêtés apportent des aides en espèces tandis que 11,5 % apportent des aides en nature constituées de produits tels que poisson, viande, conserves, sucre, lait, café, farine de blé et riz.

5) - 42 % des bénéficiaires de ces aides résident au village, 25 % résident dans une ville de la région d'origine et 16 % à Abidjan.

6) - La grande majorité des citadins adhèrent à des associations, ici 70 % contre 28 % seulement qui n'adhèrent à aucune association pour la raison simple qu'ils viennent d'arriver à Abidjan.

7) - 62 % de ces associations sont à base villageoise, les associations ayant pour objectif la modernisation du village représentent 22 % et servent souvent de tremplin politique aux citadins ; 12 % sont à base régionale ou ethnique, et seulement 4 % à base professionnelle.

8) - 94 % des enquêtés possèdent au village une maison construite par eux-mêmes.

9) - 78 % des occupants de ces maisons villageoises sont des proches parents.

10) - 57 % des enquêtés souhaitent retourner un jour définitivement au village, mais les plus vieux sont plus nombreux : 64 % des plus de 40 ans songent à finir leurs jours au village.

X

X

X

Le village apparaît donc comme le lieu privilégié où l'on veut aller mourrir ; et si le hasard ou le destin en décide autrement, c'est le corps inanimé qui s'en ira au village dormir du sommeil éternel. Les nombreux transferts de corps au village l'attestent et signifient, par dessus tout, l'attachement au village comme lieu de naissance et de sépulture ; la ville n'étant, finalement, qu'un lieu d'aventure et d'enrichissement matériel qui échouerait, au bout du compte, à transformer de fond en comble le citoyen.

CONCLUSION

Domination de la ville sur le village, revanche du village sur la ville, interdépendance de la ville et du village. N'en voilà-t-il pas assez pour montrer l'imbrication des deux mondes jusque dans les manières de vivre des citadins et des ruraux ? Mais chaque Africain, ou chaque ivoirien n'est-il pas à la fois citadin et villageois ?

Nous avons suffisamment montré l'inamitié d'une analyse en termes de dualisme comme si nous avions affaire à deux sociétés vivant en vase clos. Au contraire la circulation permanente des individus dans les deux sens avec tout ce que cela implique d'échanges et d'influences réciproques ; la confrontation incessante de la culture d'origine avec la culture urbaine en évolution constante ; la transformation lente mais sûre des genres de vie dits traditionnels... tout porte à croire que le seul visage de l'Afrique que connaissait le petit villageois s'est dédoublé artificiellement en deux mondes, alors qu'en réalité ceux-ci coexistent harmonieusement ou difficilement dans chaque Africain.

Il n'y a donc pas d'un côté une Côte d'Ivoire urbaine opposée à une Côte d'Ivoire rurale, mais une seule Côte d'Ivoire confrontée à des problèmes politiques, économiques et culturels qui évolueront certes mais sans cesser d'exister parce que toute société doit s'accommoder de son dynamisme interne.

BIBLIOGRAPHIE

- AFFOU Yapi, "La réalité du salariat dans les plantations villageoises du Sud-Est ivoirien" in Politique Africaine, n° 24, décembre 1986.
- BOURGUET M.N., " Race et folklore. L'image officielle de la France en 1800", Annales : Economies, Sociétés, Civilisations, n° 4, juillet-août 1976.
- DELPECH Bernard, "La solidarité populaire abidjanaise en chiffres et en dires". in Abidjan au Coin de la rue. (voir HAERINGER)
- DELPECH Bernard, "Les nouveaux abidjanais et leurs racines, ou l'idéologie du citadin-plantEUR" in Abidjan au coin de la rue.. (voir HAERINGER).
- Direction de la Statistique, Population de la Côte d'Ivoire. Abidjan 1985.
- DUBY Georges, Histoire de la France urbaine. Tome I : La Ville antique. Editions du Seuil, Paris, 1980.
- DUREAU Françoise, Migration et urbanisation. Le cas de la Côte d'Ivoire. Thèse de Doctorat de 3e cycle de Démographie. Université de Paris I. Institut de Démographie de Paris. 1985.
- HAERINGER Philippe, Abidjan au coin de la rue. Eléments de la vie (textes réunis et présentés par) citadine dans la métropole ivoirienne. Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences-Humaines, vol. XIX, n° 4, 1983.

HOUPHOUET-BOIGNY Félix, Textes de référence. Editions Fraternité-Hebdo, Abidjan, 1980.

KIPRE Pierre, Villes de Côte d'Ivoire. 1893-1940. N.E.A., Abidjan, 1985, 2 tomes.

MAGET M., "Ethnographie européenne", in Ethnologie Générale. Sous la direction de Jean POIRIER, Editions Gallimard, la Pléiade. Paris 1968.

Ministère du Commerce, Commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire. Rapport n° 1 Abidjan, décembre 1983.

OUATTARA Souleymane, "Idéologie et développement rural en Côte d'Ivoire. La Coupe Nationale du Progrès", KASA BYA KASA, Revue Ivoirienne d'Anthropologie et de Sociologie, n° 5, janvier-février-mars, 1985, pp. 187 à 219.

TANO Kouadio, Approvisionnement d'Abidjan en banane plantain et structure des prix du circuit longue distance. CIRES, novembre 1984.

TOURE Abdou, La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire. Procès d'occidentalisation. Editions Karthala, Paris, 1981.

TOURE Abdou, Les petits métiers à Abidjan. L'imagination au secours de la conjoncture. Editions Karthala, Paris, 1985.

ANNEXE I

**LISTE DES 49 DEPARTEMENTS ET 183 SOUS-PREFECTURES
DE COTE D'IVOIRE**

DEPARTEMENT	RESSORT TERRITORIAL (Sous-Préfectures)	POPULATION DU DEPARTEMENT	ANNEE DE CREATION
ABENGOUROU	Abengourou - Agnibilékrou - Bettié- Niablé	199.473	1963
ABIDJAN	Ville d'Abidjan - Alépé - Anyama - Bingerville - Bonoua - Dabou - Grand-Bassam - Jacqueville - Sikeñsi.	2.055.056	1959
ABOISSO	Aboisso - Adiaké - Ayamé	166.214	1969
ADZOPE	Adzopé - Affery - Agou - Akoupé - Yakassé-Attobrou.	207.331	1969
AGBOVILLE	Agboville - Azaguié - Rubino.	159.144	1969
BANGOLO	Bangolo	61.772	1985
BELOUMI	Béoumi - Bodokro	77.002	1985
BIANKOUMA	Biarkouma - Gbonné, Sipilou	88.234	1969
BONGOUANOU	Bongouanou - Arrah M'Batto	175.592	1979
BONDOUKOU	Bondoukou - Kouassi-Datékro - Sandégué	158.173	1969
BOUAFLE	Bouaflé	112.231	1969
BOUAKE	Bouaké - Botro - Brobo - Diabo - Djébanoua	426.318	1959
BOUNA	Bouna - Nassian - Techini	94.112	1974
BOUNDIALI	Boundiali - Gbon - Kasséré- Kolia- Kouto	119.875	1969
DABAKALA	Dabakala - Bassawa - Boniérédougou - Fombolo - Satama-Sokoro - Satama-Sokoura	71.808	1975
DALOA	Daloa - Zoukougbeu	232.613	1959
DANANE	Danané - Bin-Houyé - Zouan-Hounien	189.113	1969
DAOUKRO	Daoukro - Ouellé	66.330	1985
DIMBOKRO	Dimbokro - Bocanda - Kouassi-Kouassikro	135.369	1969
DIVO	Divo - Fresco - Guitry - Hiré	243.771	1969
DUEKOUE	Duékoué	66.599	1985
FERKESSEDOUGOU	Ferkessedougou - Diowala - Kong - Koumbalé Niellé - Ouangolodougou	119.354	1969
GAGNOA	Gagnoa - Guibéroua - Ouragahio	209.455	1969
GRAND-LAHOUE	Grand-Lahou	26.389	1985
GUIGLO	Guiglo - Bloléquin - Taï - Toulepleu	118.557	1969
ISSIA	Issia - Safoua	126.718	1979

KATIOLA	: Katiola - Fronan - Niakaramandougou - : Tafiré - Tortiya	: 79.771	: 1969
KORHOGO	: Korhogo - Dikodougou - Guiembé - : Karakoro - Komborodougou - M'Bengué - : Napié - Niofoin - Sinématiali - Sirasso : Tioroniaradougou.	: 313.130	: 1959
LAKOTA	: Lakota - Zikisse	: 100.688	: 1979
MAN	: Man - Facobly - Kouibly - Logoualé	: 209.908	: 1963
MANKONO	: Mankono - Dianra - Kongasso - Kourahiri - : Sarhala - Tiéningboué.	: 101.643	: 1979
M'BAHIAKRO	: M'BAHIAKRO - Prikro	: 204.720	: 1985
ODIENNE	: Odienné - Bako - Dioulatiédougou - : Goulia - Kaniasso - Madirani - Minignan - : Samatiguila - Séguélon - Seydougou - : Tiémé - Tienko.	: 165.620	: 1969
OUME	: Oumé	: 94.096	: 1979
SAKASSOU	: Sakassou	: 46.948	: 1985
SAN-PEDRO	: San-Pédro - Grand-Béréby	: 88.842	: 1985
SASSANDRA	: Sassandra - Gueyo	: 62.916	: 1969
SEQUELA	: Séguéla - Dualla - Djibrosso - Kani- : Massala - Morondo - Sifié - Worofla	: 84.481	: 1969
SINFRA	: SINFRA	: 74.425	: 1985
SOUBRE	: Soubré - Buyo	: 138.625	: 1979
TABOU	: Tabou - Grabo	: 22.189	: 1985
TANDA	: Tanda - Koun-Fao	: 132.264	: 1985
TIASSALE	: Tiassalé	: 109.098	: 1985
TENGRELA	: Tengrela	: 67.651	: 1979
TCUBA	: Touba - Booko - Borotou - Guintéguéla - : Koonan - Ouaninou	: 89.795	: 1969
TOUMODI	: Toumodi	: 111.031	: 1985
VAVOUA	: Vavoua	: 107.391	: 1985
YAMOUCOUKRO	: Yamoussoukro - Didiévi - Tiébissou	: 204.720	: 1985
ZUENOULA	: Zuénoula - Gohitafla	: 103.507	: 1979

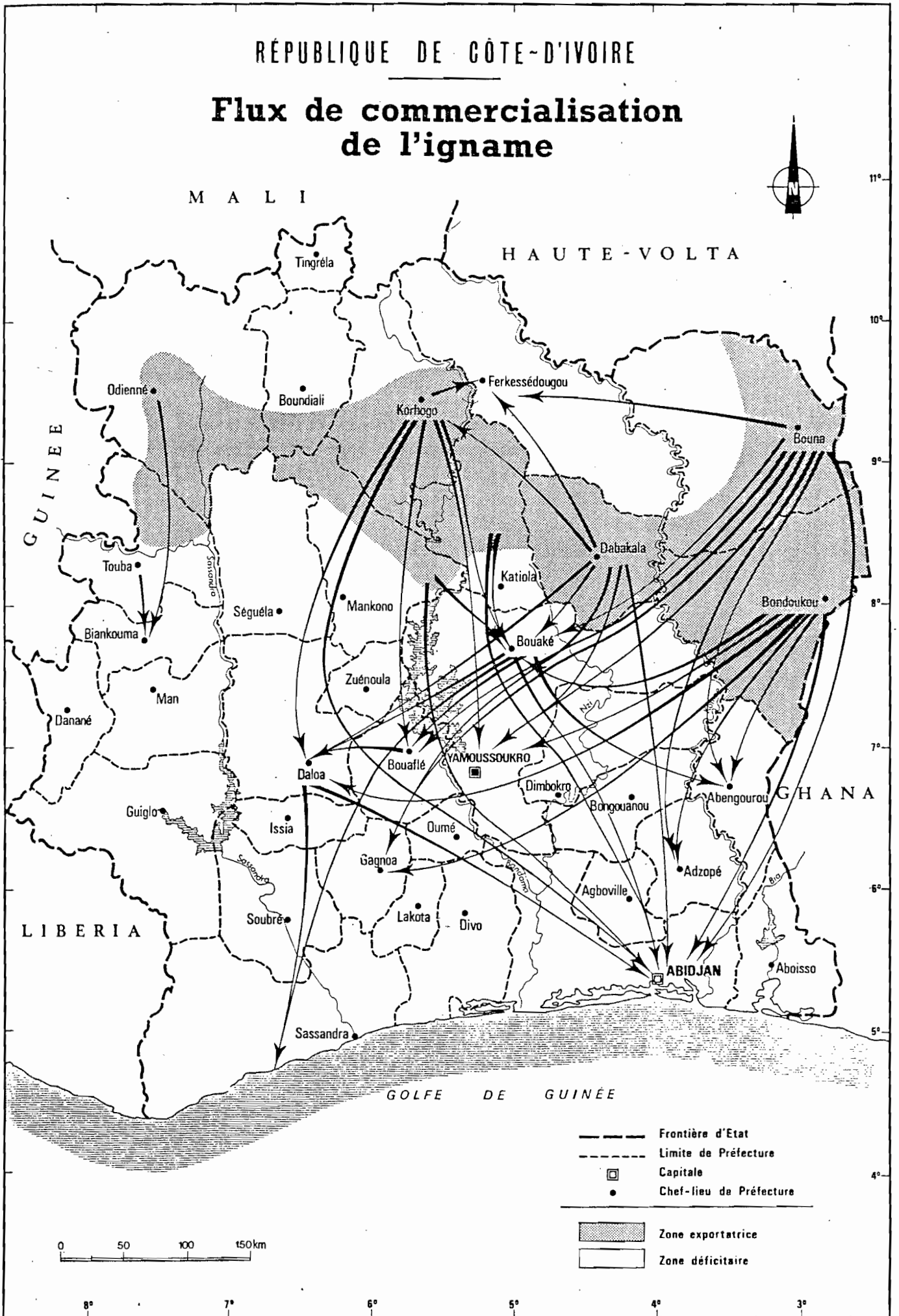
-- TABLEAU COMPARATIF --

DEPARTEMENT	S/PREFEC. D'ORIGINE	NOUVELLE S/PREFEC.	POPULATION		SUPERFICIE		REPARTITION D'I VILLAGES	
			S/PREFEC. D'ORIGINE	NOUVELLE S/PREFEC.	S/PREFEC. D'ORIGINE	NOUVELLE S/PREFEC.	S/PREFEC. D'ORIGINE	NOUVELLE S/PREFEC.
ABIDJAN	BINGERVILLE	SONGON ADIAPD	42.632	19.525	2.200 km2	-	41	25
ABOISSO	ABOISSO	MAFERE	77.440	27.603	3.350 km2	-	23	23
	ADIAKE	TIAPDUM	45.470	18.092	1.600 km2	-	16	26
BONGOUANOU	M'BATTO	TIEMELEKRO	53.008	25.094	2.450 km2	-	51	23
BOUAFLE	BOUAFLE	BONDN	112.231	30.225	4.500 km2	-	68	22
BOUNA	BOUNA	DOROPD	62.617	18.999	16.900 km2	-	205	70
DALDA	DALOA	BEDIALA	205.449	16.810	4.500 km2	-	45	20
		GBOGHE		18.954				28
DADOURO	OUELLE	ETTROKRO	46.042	19.774	970 km2	-	33	16
MAN	MAN	SANGOUINE	119.944	21.421	1.750 km2	-	92	27
OUME	OUME	DIEGONEFLA	94.096	23.682	2.700 km2	-	25	21
SOUBRE	SOUBRE	GRAND-ZATTRY	115.779	22.005	2.530 km2	-	97	28
		MEAGUI		35.227				18
TANDA	TANDA	TRANSUA	79.096	21.008	2.640 km2	-	138	35
		ASSUEFRY		14.446				10
TENGRELA	TENGRELA	KANAKOND	67.651	9.921	2.200 km2	-	45	07
TIASSALE	TIASSALE	TAABO	109.098	28.299	3.300 km2	-	26	19
TOUSA	BOROTOU	KORO		13.958		-		13
TOUMODI	TOUMODI	KOKUMBO	51.193	25.400	3.030 km2	950 km2	41	23
YAMOUSSOUKRO	DIDIEVI	TIE-N'DIEKRO	35.821	15.322	1.710 km2	-		31

Tableau des 20 nouvelles Sous-Préfectures

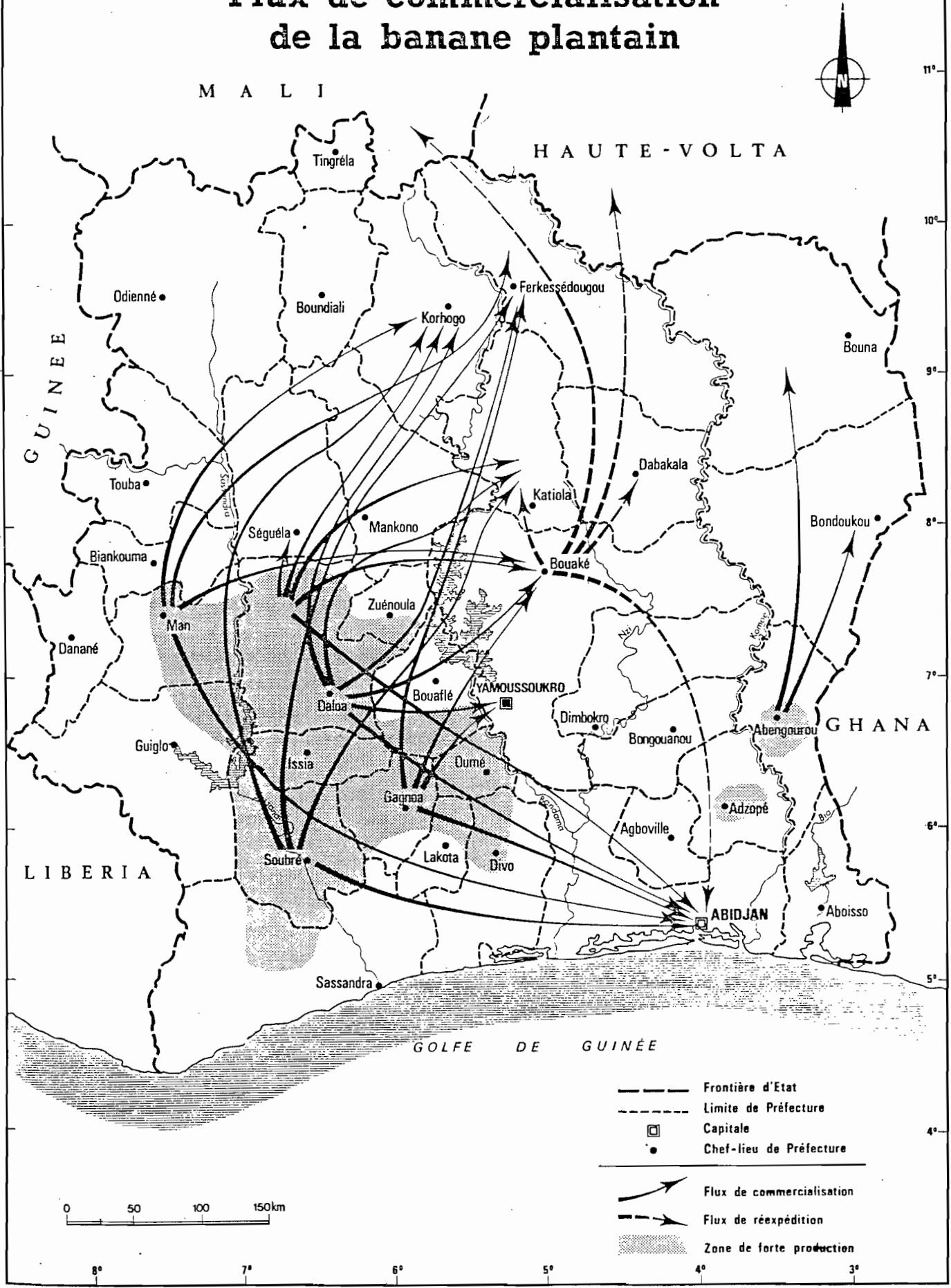
RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE

Flux de commercialisation de l'igname



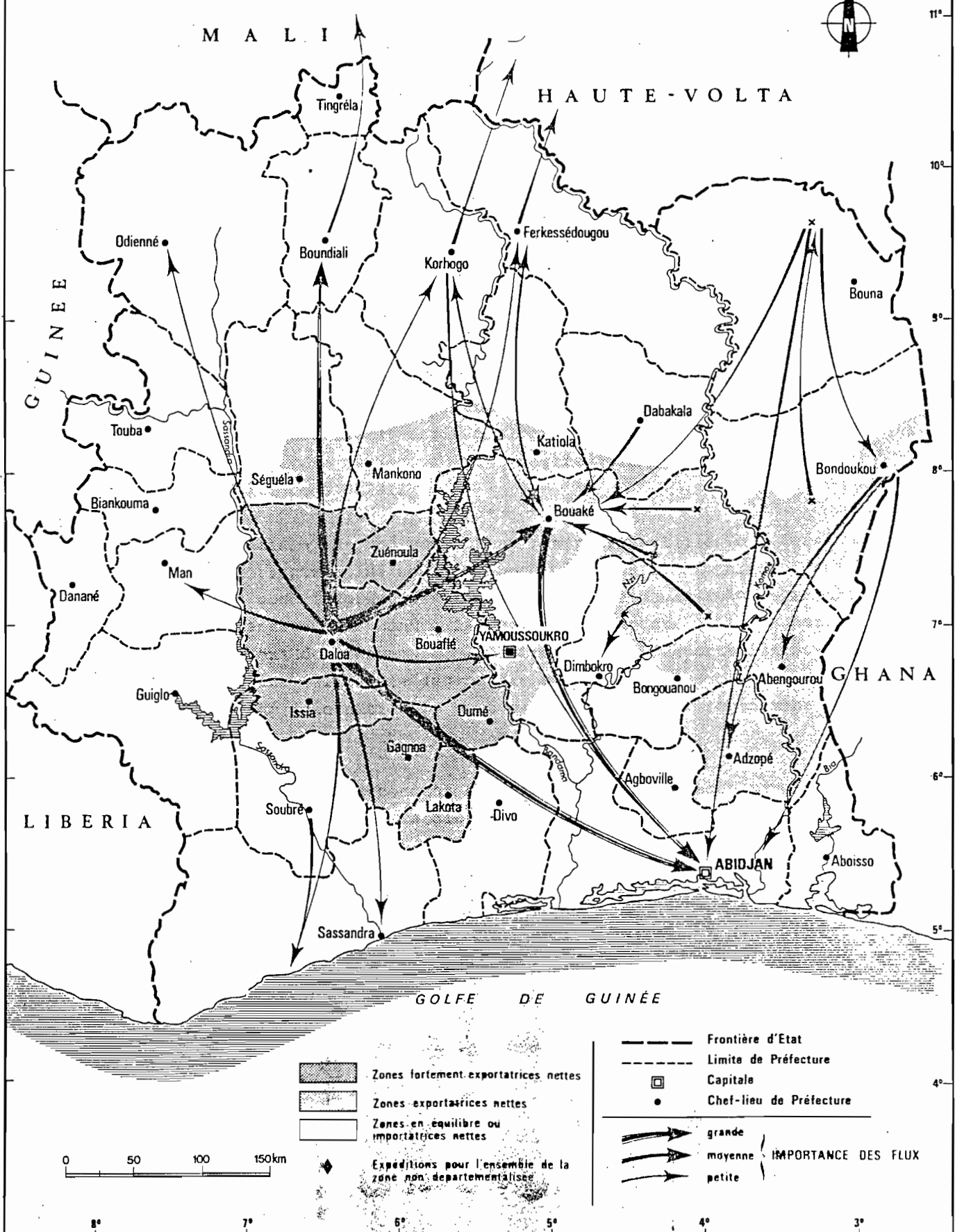
RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE

Flux de commercialisation de la banane plantain



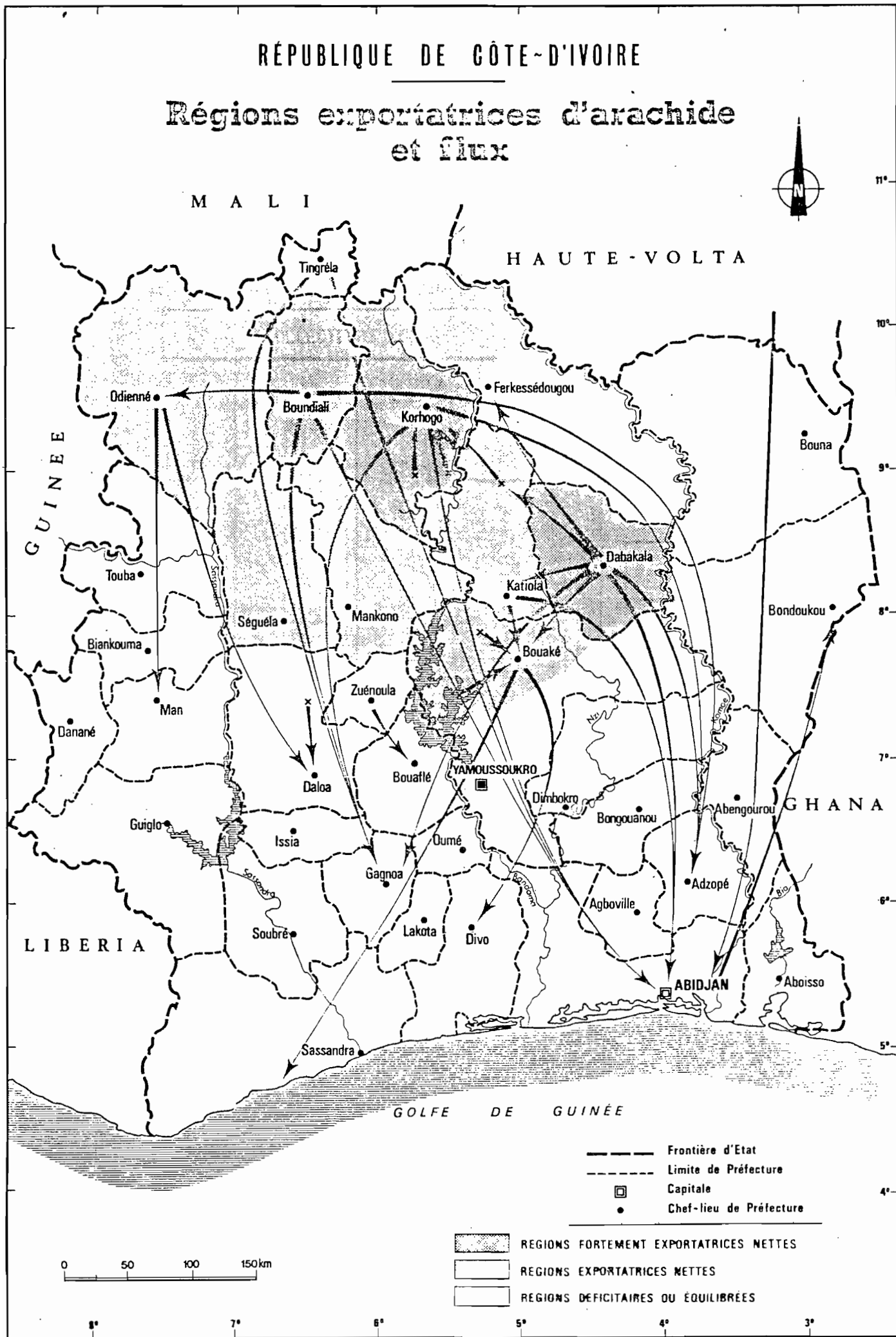
RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE

Régions exportatrices de maïs et flux



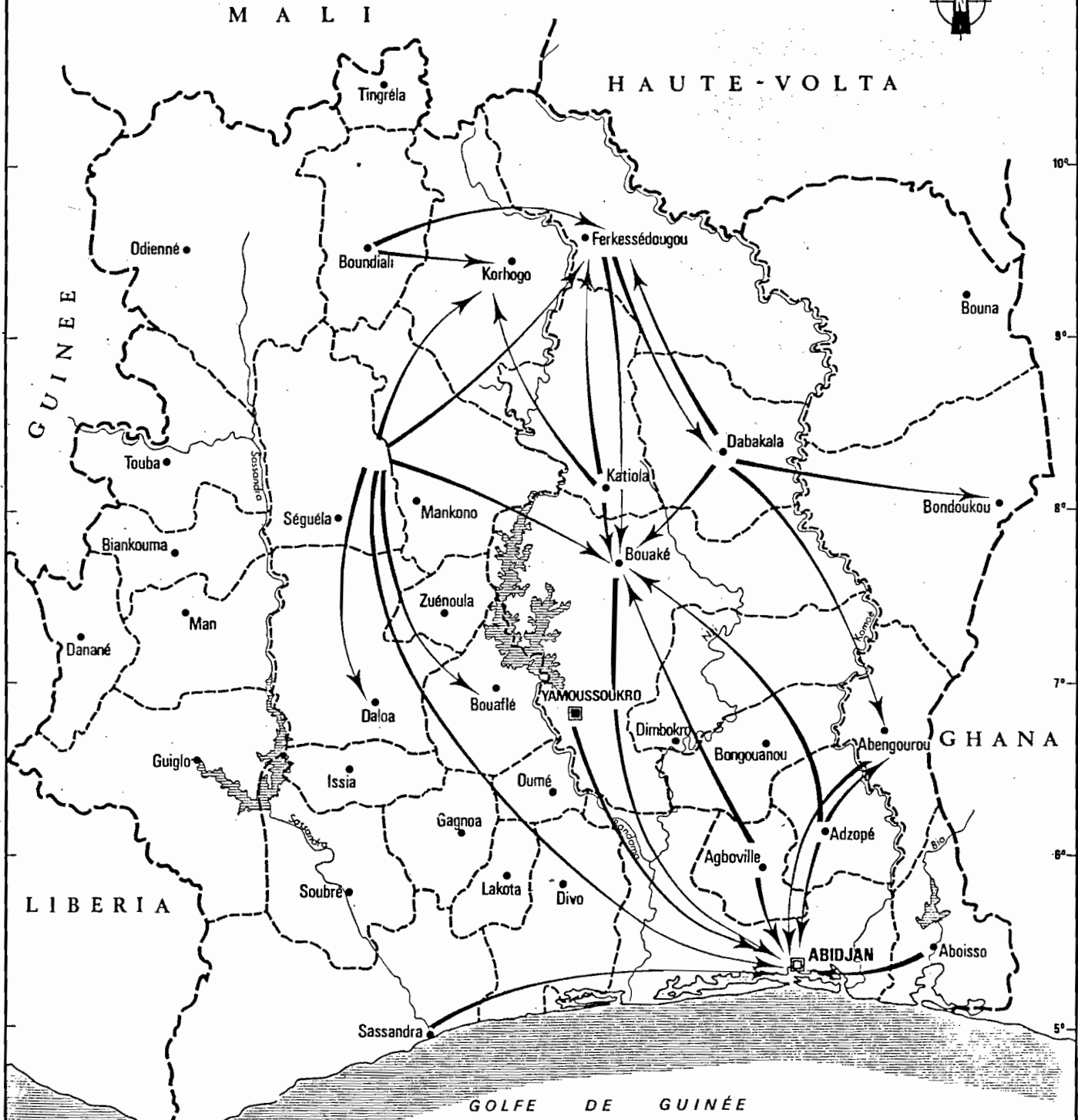
RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE

Régions exportatrices d'arachide et flux



RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE

Flux de commercialisation des fruits



- Frontière d'Etat
- - - - - Limite de Préfecture
- Capitale
- Chef-lieu de Préfecture
- (thin) Mangue et agrumes
- (thick) Ananas et banane douce

RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE

Flux de commercialisation des légumes

